

Le MAG d'Arpajon

Numéro 12 : Mars 2017

www.arpajonsurcere.com



Un Carnaval réussi et animé

[LE MAGAZINE DES ARPAJONNAIS]





[EDITO]

La commune et l'Etat

Le conseil municipal a eu l'honneur d'accueillir madame Sima, préfet du Cantal pour lui faire découvrir la commune dans sa diversité.

Elle a pu découvrir le chantier du futur multi accueil de la petite enfance, le centre social et culturel, les abords de la résidence de la Cère et le chantier de Logisens rue Louis Dauzier qui pourra offrir 15 logements dès le mois de juillet. Le projet sénior lui a été présenté à cette occasion.

Le groupe scolaire et ses nombreux aménagements réalisés cette année ont été visités avant un moment de rencontre avec l'ensemble des responsables associatifs, forces vives de la commune. La visite a été complétée par un volet économique avec la présentation de l'entreprise Matière.

Au travers de ces différents moments, nous avons pu insister auprès de la représentante de l'Etat sur son rôle indispensable dans l'accompagnement financier de nos projets.

J'ai pu lui faire part de notre volonté de faire encore progresser Arpajon sur le chemin de la qualité de vie et des services publics et commerciaux dans le cadre d'une intercommunalité dynamique. Encore faut-il que l'Etat ne nous brise pas l'élan par des réductions déraisonnables des dotations diverses ou par des transferts de charges plus ou moins discrets tels que nous les subissons, par exemple, par le transfert de traitement des demandes de cartes nationales d'identité vers les communes, comme Arpajon, équipées pour la délivrance des passeports.

C'est à un véritable partenariat, fondé sur la confiance, la lisibilité et la stabilité des procédures que nous devons parvenir, sans opposition stérile et sans condescendance. Les collectivités sont majeures, nous, élus, sommes chaque jour face aux difficultés de nos concitoyens et à la nécessaire maîtrise des dépenses publiques, sujet sur lequel l'Etat n'a pas

de leçon à donner.

L'inquiétude est de mise lorsque l'on étudie les programmes des principaux candidats à la Présidence de la République qui prévoient tous, peu ou prou entre 10 et 20 milliards d'économies sur les comptes des collectivités locales selon des formules variées mais toutes orientées vers une diminution de nos moyens. Certes la gestion de certaines collectivités n'est pas exempte de tout reproche et des économies sont sans doute possibles ici ou là, mais ce n'est pas le cas de communes comme Arpajon et comme beaucoup de communes du Cantal qui se débattent avec des recettes fiscales faibles et des besoins croissants des populations.

Il est de bon ton, en période électorale, de promettre ou de proposer des transformations plus ou moins radicales du paysage institutionnel du territoire. Je plaide, pour ma part, pour un arrêt de cette agitation législative, trop souvent liées à des considérations politiciennes.

Les collectivités, comme les entreprises, ont besoin d'un environnement stable pour développer des actions de moyen et long termes seules susceptibles d'être efficaces pour notre économie et pour l'emploi.

A l'heure des grands bouleversements technologiques et sociologiques, permettons en revanche à chacun d'expérimenter, dans un cadre convenu, des initiatives liées à des situations locales que les seuls acteurs de terrain peuvent ressentir, qui ne sont pas nécessairement transposables ailleurs mais qui correspondent à la réalité du terrain.

Les élus connaissent leur environnement, l'Etat, qui doit rester fort dans ses missions de base, devrait être plus attentif, peut être plus modeste, plus accompagnant. C'est ce à quoi s'attache madame le préfet, il conviendrait que ces pratiques se développent plus largement.

Votre Maire, Michel ROUSSY

[ETAT CIVIL]

NAISSANCES

2016

Lana MIQUEL, le 29/11 - Nina BESOMBES, le 10/12 - Loris BRUEL, le 24/12 - Maël LACIPIERE MALBERT, le 27/12

2017

Lise GIRE, le 2/01 - Noam DEMOULIN, le 24/01 - Nathaël VERDIER, le 9/02

DÉCÈS

2016

Mardiros TOMASSIAN - Jean-Pierre RICHARD - Jean LESTRADE - Michel BONNET Marius LAYRAC

2017

Jeanne LAGANE - Alain DELPRAT Catherine DOMERGUES - Raymonde MANAUX - Marie-Louise TALON - Marie MAS Géraud NUGOU - Serge VAN LITSENBORGH Angèle BAC - Louis BIDOLI - Marie-Urbaine BONNET - André NUQ - Jean-Paul TABEYSE Philippe SEBASTIANOFF - Léonie GOUBERT Monique DESTANNES

Directeur de publication

Michel Roussy

Rédacteur en Chef

Sylvie Boudou

Comité de Rédaction

Les Elus

Crédit photos

Mairie

Conception / Réalisation

Mairie 15 130 Arpajon-sur-Cère
Tél : 04 71 63 67 83
Fax : 04 71 64 68 04
www.arpajonsurcere.com
mairie-arpajonsurcere@wanadoo.fr
ISSN 2275-1858

Imprimerie :

ALBEDIA Tirage : 3 400
ex. Papier PEFC

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

NOUVELLES DISPOSITIONS PRATIQUES À COMPTER DU 21 MARS 2017

Dans le cadre du plan «Préfecture Nouvelle Génération», l'Etat a modifié les modalités de délivrance des CNI, qui suivent celles relatives à la délivrance des passeports.

A compter du mardi 21 mars, la commune d'Arpajon, qui est équipée d'un dispositif numérique de recueil*, assurera le recueil des demandes de CNI (étape 1) et la délivrance du titre sécurisé (étape 3) après instruction par la plateforme spécialisée (hors département - étape 2). En raison de la charge de travail transférée et du nombre de demandes à traiter, le recueil de la demande, mais également la délivrance de la CNI se feront obligatoirement sur rendez-vous.

En sus du formulaire papier, qui peut-être retiré dans toutes les mairies, vous avez la possibilité de compléter une pré-demande en ligne sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>. A l'issue de cette étape facultative, un numéro de pré-demande vous est attribué.

Nous vous précisons, qu'en cas de dossier incomplet, un nouveau rendez-vous vous sera proposé.

Le délai de délivrance du titre, qui est à ce jour de

3-4 semaines à compter du dépôt du dossier de demande pourrait être allongé, les demandes de la Région Auvergne Rhône-Alpes étant traitées par une plateforme unique.

Renseignements pratiques :

- **standard mairie : 04.71.63.67.83**

- **horaires d'ouverture au public :**

. **Lundi : 13h30 / 17h00**

. **Mardi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h15 / 12h00 et 13h30 /17h00**

. **samedi : 8h00 / 12h00**

- **temps estimé pour le recueil de la demande (étape 1) : 15 minutes**

- **temps estimé pour la délivrance du titre (étape 3) : 5 minutes**

* 9 communes du cantal sont équipées d'un dispositif de recueil : Arpajon, Aurillac, Mauriac, Maurs, Murat, Riom-ès-Montagnes, Saint-Flour et Ydes

PROJET PETITE ENFANCE



Le dernier article paru dans ce bulletin faisait état de l'avancée des travaux à la « maison de la petite enfance ». A ce jour nous pouvons confirmer que le planning est respecté, ce qui est une excellente chose.

La date du 4 septembre 2017 pourra ainsi être tenue. Pendant ce temps, la direction du centre social et la future responsable du multi-accueil ont procédé au recrutement des 4 agents éducatifs. Ils seront associés à une puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants et à une auxiliaire de puériculture pour former l'équipe nécessaire au bon fonctionnement de la structure. Les jours d'ouverture ont été fixés du lundi au vendredi avec une ouverture de 7h30 à 18h30.

Les inscriptions se sont faites de façon échelonnée en donnant la priorité aux enfants déjà inscrits à la crèche familiale (avec une prise en charge individuelle ou collective) ou à « l'Ilot câlin ». Ont été prises en compte ensuite les demandes des familles résidant dans les communes associées au projet par une participation financière. (Giou de mamou, Labrousse et Vézac). Les autres demandes ont été ensuite enregistrées.

Les dossiers ont pu être retirés à compter de la fin février jusqu'au mois de mars. Ce délai volontairement assez large, par rapport à la date d'ouverture, a permis aux familles de réfléchir sur leur choix quant au mode de garde retenu pour leur(s) enfant(s).

L'équipe au complet intégrera les nouveaux locaux à compter du 28 août afin de se familiariser avec ce nouvel outil qui, nous l'espérons, donnera entièrement satisfaction aux parents qui auront fait le choix de nous rejoindre.

Au travers de cet investissement, à hauteur d'un million d'euros, la ville d'Arpajon souhaite continuer à répondre favorablement aux besoins des familles ayant un enfant en bas âge. Cet outil, associé directement par sa situation géographique au RPE (Réseau de la Petite Enfance) situé au-dessus du multi accueil et surtout associé par son fonctionnement, doit apporter toutes les réponses aux questions que ces jeunes parents se posent quant à la garde de leur enfant.

Cet ancien bâtiment rénové, à proximité du centre social, va participer à la dynamisation de ce quartier déjà commencée avec l'implantation du nouveau centre social ainsi que de nouvelles habitations.

Ceci est un autre grand projet de la municipalité qui concerne une étude urbaine du « centre-ville » élargi.

Nous continuerons à vous tenir informés via le bulletin municipal ainsi que par le nouveau site internet (que je vous invite à consulter) de tous ces projets que la municipalité va porter jusqu'à la fin de ce mandat.

Gérard Lassis,
Adjoint en charge de la petite enfance

UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Début 2016, avec l'accord unanime des 25 communes, la compétence Urbanisme a été confiée à la CABA. La Collectivité a engagé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui doit définir les orientations pour l'aménagement du territoire et préciser leur application sur le terrain, notamment via les zonages d'urbanisme.

Plan Local d'Urbanisme (PLU), Plan d'Occupation des Sols (POS), Carte Communale (CC) : ces documents d'urbanisme déterminent l'usage des sols (agricole, naturel, industriel...), définissent les zones réservées à l'urbanisation, fixent les règles de constructibilité, etc... sur un territoire donné.

Jusqu'à fin 2015, les 20 communes de la CABA qui en étaient dotées géraient leurs propres documents, les 5 autres appliquant le Règlement National d'Urbanisme. Début 2016, avec leur accord unanime, la compétence Urbanisme a été confiée à la Communauté d'Agglomération. Son nouveau service Urbanisme gère désormais, en collaboration avec les Communes, l'ensemble des documents en vigueur sur l'agglomération.

Un document d'urbanisme unique

En application de la loi, la CABA s'est engagée dans l'élaboration d'un PLU intercommunal (PLUi), un document d'urbanisme unique qui une fois approuvé remplacera les PLU, POS et CC actuels, et qui vaudra Programme Local de l'Habitat (PLH). Ce PLUi a vocation à définir les orientations d'aménagement pour l'ensemble du territoire et préciser leur application sur le terrain, notamment via les zonages d'urbanisme.

Pour mener à bien ce projet, la CABA s'est entourée d'un groupe de bureaux d'études, Citadia, Even Conseil et Merc/at, chacun travaillant sur différentes thématiques : environnement, habitat... Toutefois l'élaboration du PLUi repose aussi sur une

étroite association avec les communes et les acteurs du territoire, pour prendre en considération l'expression de chacun et de chaque secteur.

La démarche a débuté en 2016 par une phase de diagnostic qui sera finalisée au cours du premier trimestre 2017. Le but est d'établir un état des lieux en termes de démographie, cadre de vie, services à la population, activités économiques et agricoles (partie confiée à la Chambre d'Agriculture). Le diagnostic doit aussi préciser les besoins à venir ainsi que les enjeux de développement.

Votre avis nous intéresse

Dans la continuité du diagnostic sera élaboré le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, où figureront les axes et objectifs retenus pour le développement des différents secteurs du territoire. Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et leur traduction dans le règlement du PLUi viendront ensuite préciser ces objectifs et concrétiser, via les zonages d'urbanisme notamment, leur application sur le terrain. Ces documents comprendront ainsi toutes les informations nécessaires à la mise en œuvre du PLUi. L'objectif, à terme, est de concilier les usages (habitat, agriculture, activité économique) au niveau intercommunal, tout en maîtrisant l'étalement urbain et en préservant l'environnement.

Durant l'élaboration du PLUi, les habitants sont invités à librement consigner leurs observations dans les registres de concertation disponibles en mairies. Ce premier PLUi à l'échelle du territoire communautaire devrait entrer en vigueur à l'horizon 2020. Jusqu'à cette date, les actuels documents d'urbanisme des communes continuent de s'appliquer.

Vous trouverez plus de renseignements sur le site internet de la CABA (www.caba.fr / plui) ou auprès de son service Urbanisme au 04 71 46 86 30.

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES



En application des dispositions réglementaires de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales le débat d'orientations budgétaires s'est tenu lors du conseil municipal du 3 mars 2016. Il permet de décrire les grandes options retenues dans la préparation du budget et de présenter, de manière moins comptable les actions et les projets de l'équipe municipale.

Les taux communaux des impôts fonciers et de la taxe d'habitation restent inchangés et une gestion très rigoureuse des dépenses de fonctionnement permettra de les limiter à hauteur de 5 480 000 €. L'encours de la dette, qui représente 579 € / habitant au 31 décembre 2016, inférieur de près d'un tiers à la moyenne nationale (870 € / habitant), continue de diminuer, par un recours maîtrisé à l'emprunt. La capacité de désendettement de la commune est de 3,95 années, pour un seuil d'alerte fixé à 8 années.

Nos investissements d'un montant global de 2 955 000 €, qui participent fortement au soutien de l'économie locale, concerneront entre autre l'achèvement des travaux de la maison de la Petite Enfance qui rentrera en service le lundi 4 septembre 2017 (budget total : 972 000 €), la poursuite des travaux d'aménagement du groupe scolaire et du restaurant (130 000 €), l'équipement numérique de l'école maternelle (35 000 €), le programme de rénovation des bâtiments dont le 2^{ème} étage de la maison de la petite enfance, la rénovation complète des façades de l'ancienne école de Crespiat, ... (200 000 €), les travaux de sécurisation du mur ouest du cimetière (40 000 €).

Le programme éclairage public représentera à nouveau plus de 130 000 € et le plan de rénovation énergétique se poursuivra avec la 2^{ème} tranche de remplacement des anciennes lampes à mercure par des LED pour un montant de 50 000 €.

Le programme voirie sera doté de plus de 500 000 € afin d'assurer le maintien de la qualité reconnue du réseau routier communal.

Il concernera les chantiers suivants :

- allée du Castel ;
- rue du Commandant Lepourcelet ;
- rue du 19 mars ;
- rue du Puy Gioli ;
- rue de la Cité ;
- voie communale Le Montal – Imbert ;
- mises aux normes Personnes à Mobilité Réduite des arrêts de bus des Courcières et Esmolès-Lolier ;
- mise en accessibilité du groupe scolaire, aire de jeux des Planières, village de Couffins (réseaux),...

De plus, dans la perspective du transfert de domanialité du Conseil Départemental vers la commune en 2018 de la RD 58, de la Place de la République jusqu'à la place de Carbonat, les études et la concertation avec les riverains seront conduites dans le courant de cette année.

Dès la fin du 1^{er} trimestre, une étude urbaine sera lancée sur les perspectives d'évolution et de dynamisation du centre d'Arpajon en termes de circulation, de stationnement, de vie des services et des commerces, d'offre de transport, de logement. Cette étude sera conduite dans la plus large concertation avec les Arpajonnais et l'ensemble des acteurs locaux.

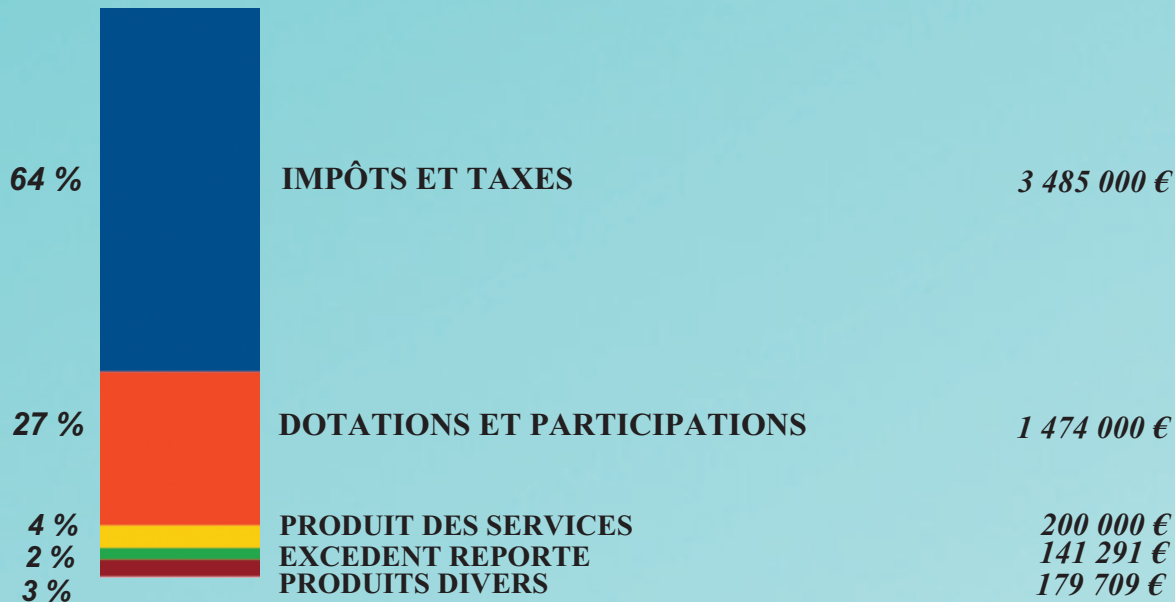
Ce début d'année va démarrer le programme de l'espace sportif de la Vidalie pour lequel une consultation de maîtrise d'œuvre sera lancée avant l'été afin que l'avant-projet définitif soit validé par le conseil municipal au cours du dernier trimestre 2017. Ce projet consiste en la réhabilitation de l'actuelle tribune de foot honneur et la construction d'un bâtiment regroupant des vestiaires conformes aux normes en remplacement des anciens désormais obsolètes, un espace de vie pour l'école de foot du CSA, un espace multisports ainsi que des locaux techniques pour accueillir les services communaux des espaces verts sportifs.

L'intégralité du contenu du débat d'orientations budgétaires est consultable sur le site internet de la commune www.arpajonsurcere.com

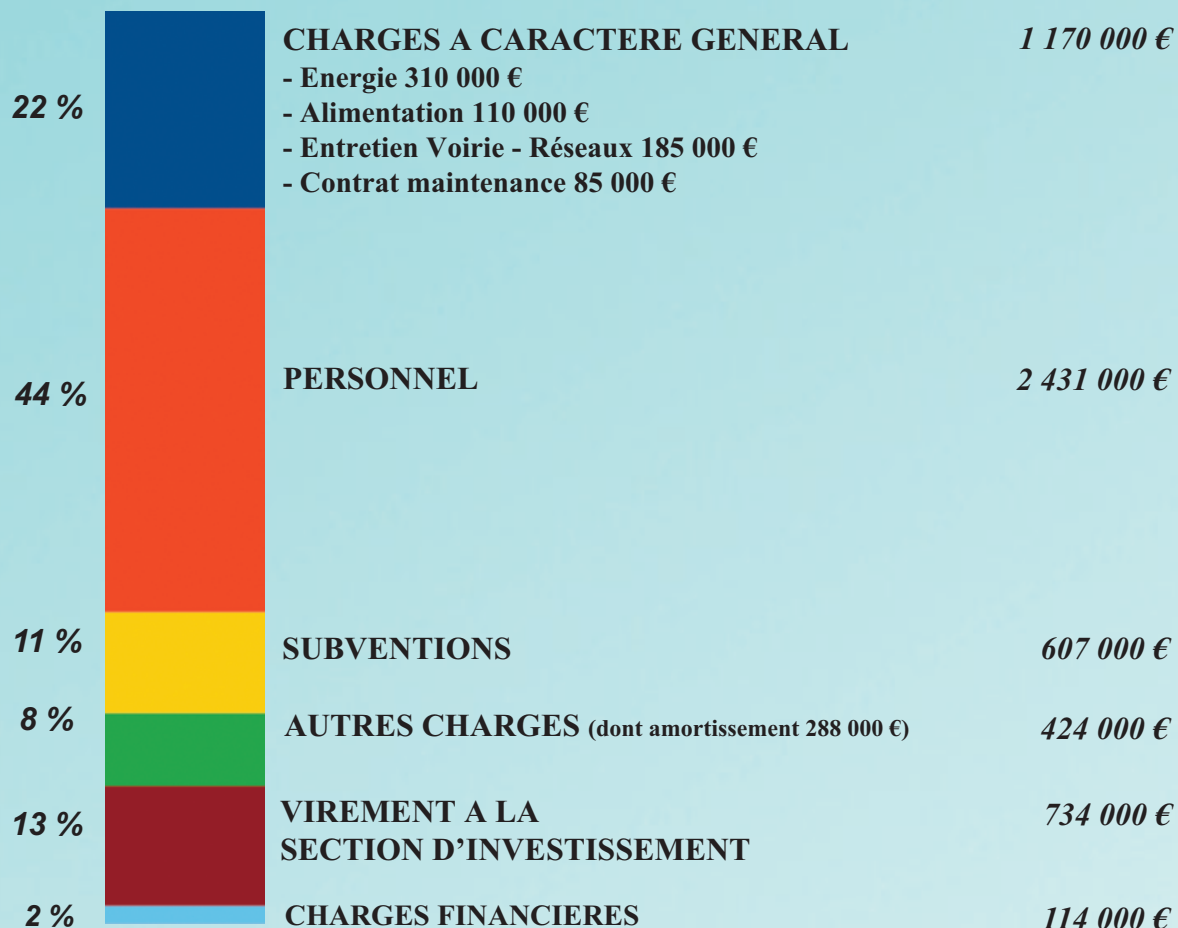
PRÉSENTATION DU

FONCTIONNEMENT

RECETTES 5 480 000 €



DEPENSES 5 480 000 €



INVESTISSEMENT

RECETTES 2 955 000 €



DEPENSES 2 955 000 €



LES VOeux À NOS AÎNÉS



Le 20 janvier, à l'invitation de la directrice de l'EHPAD, les membres du CCAS ont présenté leurs voeux aux résidents.

A cette occasion, chacun d'eux a reçu un petit colis de friandises.

M. le Maire a remercié également les personnels qui par leur professionnalisme et leur dévouement contribuent à la bonne qualité de vie des résidents.

LE REPAS DU CCAS, ENTRE MAGIE ET DANSE...

Comme chaque année, 300 arpajonnaises et arpajonnais ont participé le 14 janvier au traditionnel repas offert par le CCAS.

Chacun a pu apprécier la qualité du repas préparé et servi par l'équipe de Rémi Lacaze ainsi que les tours de magie du jeune magicien Victor. Yannick Laybros a assuré, avec tout le professionnalisme qu'on lui connaît, l'animation musicale jusque tard dans la soirée.

Merci aux jeunes élus du CMJ qui ont souhaité comme les années précédentes participer à l'organisation de cette journée.



UN COLIS À DOMICILE ET UNE PLAQUETTE D'INFORMATION

Les élus ont distribué un colis au domicile des personnes qui n'avaient pu assister au repas. Près de 270 personnes ont ainsi été visitées.

Une nouveauté glissée dans le colis : une plaquette magnétique recensant les numéros d'urgence ainsi que les numéros utiles de la commune.

Elaborée par le groupe de travail seniors mis en place par le CCAS en 2016, cette plaquette a été conçue avec la volonté de répondre au besoin d'information exprimé par les

aînés : celui de répertorier visuellement les informations favorisant leur sentiment de sécurité à domicile. Ainsi, elle peut être posée sur le réfrigérateur ou près du téléphone pour être constamment à portée de vue.

Quelques plaquettes sont encore disponibles en Mairie ou au 07.84.44.45.71

Marie-Claude Arnal,
Adjointe en charge du social

L'INFORMATIQUE À ARPAJON DES ATELIERS D'INITIATION ET DE PERFECTIONNEMENT POUR TOUS...

AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Le mardi de 18h30 à 20h00
Le vendredi de 17h00 à 18h30
Renseignements : 04.71.64.55.33

A L'ÉCOLE - SALLE INFORMATIQUE



Le lundi de 17h30 à 19h30
Niveau : débutant
Renseignements Mairie : 04.71.63.67.83

NOUVEAU !!! ATELIERS TABLETTES NUMÉRIQUES SENIORS

GRATUIT



A partir du 20 avril
Tous les jeudis de 15h00 à 16h30
Résidence de la Cère - Salle d'animations
Renseignements Pôle Seniors : 07.84.44.45.71

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner au Pôle Seniors - 23 rue Louis Dauzier 15130 Arpajon sur Cère

Mme / M

Adresse :

Téléphone fixe : Portable :

Souhaite s'inscrire à l'atelier tablettes du CCAS d'Arpajon
(nombre de places limité, inscrivez-vous vite!)

Tranche d'âge (barrer les mentions inutiles) :

- Retraité de moins de 69 ans
- de 70 à 79 ans
- 80 ans et plus

Arpajon Cap 2020

Il n'est pas facile, aujourd'hui de « parler politique » dans l'ambiance de la campagne électorale qui entraîne le rejet, voire le dégoût par nos concitoyens de tout ce qui ressemble, de près ou de loin à un engagement politique.

Pourtant, il faut le dire et le redire, la fonction d'élu est l'une des plus nobles en ce qu'elle traduit une volonté de servir l'intérêt général des habitants et de leur territoire :

- Donner du temps de sa vie personnelle pour construire des projets,
- Débattre avec conviction sur les différentes façons de traiter les problèmes auxquels est confrontée une équipe municipale et chercher la solution la plus compatible entre besoin et moyens financiers,
- Consommer son énergie pour offrir les meilleures conditions de vie à chacun,
- Servir et non se servir, c'est l'état d'esprit de notre équipe, loin des excès et des dérives affichées dans les grands médias et riche de ses diverses sensibilités.

Nous restons à votre disposition pour évoquer ces questions.

Arpajon Avenir

Une année d'élections compliquées se profile dans les mois à venir, un grand flou dans les candidats et dans les programmes de certains laisse présager des surprises comme nous avons pu en voir dans certains pays.

Des candidats sont sortis des primaires et pas toujours ceux que l'on attendait. Notre candidat est aujourd'hui malmené par les médias qui essaient de le démolir par tous les moyens en mettant la lumière sur lui, cela fait oublier que les autres n'ont pas de programme ou des programmes utopiques qui ne séduisent personne et qui ne sont pas réalisables.

Le seul risque dans une situation aussi peu lisible est de voir se manifester un ras le bol collectif qui donnera la partie belle aux extrêmes.

Notre gouvernement met toujours la pression fiscale sur toutes nos collectivités pour se décharger de ses responsabilités et indirectement sur le dos des citoyens (exemple : les cartes d'identité qui vont coûter à la Commune environ 15 à 25 000 €/an)

Nous rappelons à tous les Arpajonnais(es) que nous serons à leur écoute lors de la permanence du SAMEDI 08/04/2017 de 10 heures à 11h30 à la MAIRIE

Avec la Gauche Citoyenne

« Ça devient difficile d'être de gauche.

Surtout quand on n'est pas de droite. »

(Casimir... ou Guy BEDOS)

Ça y est ! La campagne présidentielle a commencé : réfléchissez, bon courage et surtout votez !

Et nous, de Gauche et Citoyens, confrontés au quotidien arpajonnais, nous, élus minoritaires au Conseil Municipal assumons cette position parfois inconfortable et nos convictions.

Nous avons ainsi l'occasion de nous opposer vivement à certaines orientations qui nous apparaissent comme des abandons des valeurs de Gauche. Ces divergences n'apparaissent jamais dans les publications de comptes rendus de délibération.

Vous voulez en savoir plus : venez aux séances du Conseil Municipal, c'est public !

Vous voulez être informés et débattre : venez nous rencontrer lors des permanences de « **Avec la Gauche Citoyenne** ».

Nous enregistrons les Conseils Municipaux : venez écouter avec nous les « morceaux choisis ».

Prochaines permanences :

lundi 27 mars 2017 18h

lundi 15 mai 2017

lundi 26 juin 2017

[AGENDA]

Chasse
1 oeuf

4/04 - Départ du Foirail

Les fouløes
arpajonnaises

9/04 - Salle de la Vidalie

FËte
des voisins

19/05

Vide
Dressing

04/06 - Salle de la Vidalie

FËte
des øcoles

1^{er}/07 - La Vidalie

FËte de
la truffade

15 et 16/07 - Centre ville



90^{ème} ANNIVERSAIRE DU CSA 24 et 25 JUIN



SAMEDI 24

- Assemblée générale du club
 - Inauguration de l'exposition :
« CSA – 90 ans d'histoire »
 - Vin d'honneur offert par la municipalité
 - Paëlla au club house de la Vidalie
 - Match des anciens contre l'équipe actuelle
 - Dîner de gala et dansant à la Vidalie avec projection d'une rétrospective « CSA : 90 ans d'histoire »
- Renseignements :
06.71.63.65.70 / barrier.philippe@neuf.fr

DIMANCHE 25

- Messe pour le CSA à l'église d'Arpajon-Sur-Cère
- Pique-nique géant ouvert à tous au stade du Pont
- Photo géante des 90 ans- Dîner de gala et dansant à la Vidalie avec projection
- Lâché de ballons ciel et blancs par les enfants de l'école de foot

Venez fêter l'anniversaire du CSA, doyen des clubs du département du Cantal.

LE CSA ÉLU MEILLEUR CLUB LABELLISÉ PAR LA LIGUE AUVERGNE-RHÔNE ALPES



Une nouvelle fois, le travail effectué par les bénévoles du Cercle Sportif Arpajonnais (CSA) a été reconnu. En effet, le club du président David Boudou a été élu par la Ligue Auvergne-Rhône Alpes meilleur club labellisé pour le mois de janvier.

Le label Excellence obtenu par le club est un gage de qualité de son école de foot qui reste le socle du club des rives de la Cère tant dans sa structure que dans l'accueil et dans le contenu des séances proposées aux enfants de 5 à 18 ans, aussi bien au niveau sportif qu'éducatif.

Chaque mois, des séances d'entraînement sont menées par Morgane Violle, chargée du développement du programme éducatif fédéral au niveau du District du Cantal. Elle les sensibilise aux règles du jeu et à l'arbitrage, au fair-play, à la connaissance du football ou encore à l'hygiène et à la santé. Le club ciel et blanc tient particulièrement à ce que ces jeunes pratiquent leur sport favori dans les règles de l'art, du savoir-vivre et du désintéressement, nobles valeurs que l'on retrouve tant dans le programme éducatif fédéral que dans le projet sportif du club ciel et blanc.

STAGE DE PÂQUES (du 24 au 26 avril)
Ouvert à tous les licenciés de tous les clubs
Renseignements et Inscriptions au 06.77.77.88.97

FRANCE PARABADMINTON 2017



Le week end du 20 au 22 janvier le joueur du Badminton Arpajon Club Thomas Numitor était en Terre Bretonne, accompagné de son président Stéphane Dissous qui avait fait le déplacement, pour la quatrième édition des Championnats de France Parabadminton qui se tenait à Quimper.

Un événement attendu depuis 4 mois par le joueur Parabad qui s'était préparé à ce grand week end avec l'équipe de Coréo Concept.

Engagé sur deux tableaux, en simple et double, le joueur cantalien a su tirer son épingle du jeu en se hissant jusqu'en demi-finale en simple mais aussi en double avec son partenaire Teddy Djemma Ferrazza (Aix en Provence). Deux médailles assurées au compteur, il ne restait plus qu'à déterminer la couleur.

Le dimanche en demi-finale du simple Thomas se fera dominer par sa « bête noire » en trois sets. Concernant le double avec son partenaire, ils seront défaits une fois de plus par les numéros 1 mondiaux (Lucas Mazur et Mathieu Thomas) en deux petits sets. Un week end qui se conclura par deux médailles de bronze pour le badiste Arpajonnais qui aura su représenter haut et fort les couleurs du B.A.C.

« C'est toujours une chance de participer au championnat de France. Si on m'avait dit avant de partir que je ferais le doublé j'aurais signé de suite. » confit-il.

Rien de mieux pour commencer l'année 2017. Prochaine échéance pour Thomas : l'open de Turquie début mai.

PING SANTÉ CANCER

Le COA Tennis de table propose à présent une animation pour les personnes du bassin d'Aurillac en rémission de cancer.

Cette animation est assurée par Philippe Serieys bénévole qui a suivi la formation continue "Ping Santé Cancer" agréée par la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT). Elle lui permet d'encadrer de manière optimisée et sécurisée les personnes en rémission de cancer.

L'animation a lieu dans la salle de tennis de table d'Arpajon près du camping. Elle sera adaptée à tous les niveaux en ping pong.

Les créneaux seront proposés en fonction des disponibilités des personnes.

Tour Cycliste de la CAB
24 et 25/06

Les Etoiles du Sport
2/07